ADAP
ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DES AIRES PROTÉGÉES

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

SOMMAIRE

1. MOT DU COMITÉ p. 3
2. L'ADAP EN SUISSE p. 5
3. PROJETS EN TANZANIE p. 7
4. ÉTATS FINANCIERS p. 23
5. REMERCIEMENTS p. 29

LISTE DES MEMBRES
DU COMITÉ

Approuvée lors de l'Assemblée Générale du 28.06.2022

Président
Claude Fischer
claude.fischer@adap.ch

Vice-président
Jean-Félix Savary
savary@adap.ch

Responsable
stratégie communication
Alix Jornot
alix.jornot@adap.ch

Trésorier
Fabrice Buffard
fabrice.buffard@adap.ch

Responsable
commission opérations
Yves Hausser
hausser@adap.ch

Responsable
commission recherche
Lucas Villard
lucas.villard@adap.ch

Association pour le Developpement des Aires Protégées
Rue des Savoises 15, 1205 Genève
info@adap.ch, www.adap.ch
+41 (0) 22 320 76 75
CCP : 17-212756-1

FEDERATION GENEVOISE DE COOPERATION
Mettons le monde en mouvement

UICN | Membre

L'ADAP

Fondée en 1997, l'ADAP est une ONG suisse basée à Genève. Fruit d'une réflexion critique sur les politiques de conservation de l'environnement et de gestion des ressources naturelles en Afrique, l'ADAP entend aider les communautés à faire de la protection de l'environnement un facteur de développement. L'ADAP est membre de la Fédération Genevoise de Coopération (FGC) et de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

MOT DU COMITÉ

Chers membres,
Chers partenaires,
Chers amis,

Une année 2022 sous les signes du nouveau, du renouveau et de la persévérance.

Dans le nouveau, on peut citer le lancement de notre troisième projet en Tanzanie qui soutient la réserve villageoise d'Ipole. Une étudiante en Master a déjà réalisé une première saison de suivi par pièges photographiques. Ce nouveau terrain présente un paysage bien plus ouvert que les autres, ce qui amène de nouvelles contraintes pour les suivis et un autre équilibre dans les communautés animales. La faune y semble abondante, mais souvent assez difficile à voir. Ceci est probablement lié à la présence importante de bétails et de bergers, ainsi que de nombreuses activités illégales.

Dans le renouveau, il convient de citer le remplacement stratégique de quelques membres clé de nos équipes d'ADAP Tanzania. Il y a également eu quelques changements au niveau de notre bureau qui est maintenant partagé avec l'association Thrive. En 2023 Sandy Mermod sera promue au poste de chargée de programme et Louise Sérasset sera la nouvelle secrétaire exécutive et renforcera l'équipe à Genève.

La persévérance, l'ADAP en fait preuve depuis plus de 20 ans mais cette dernière année des efforts particuliers pour avancer dans notre stratégie générale ont été déployés pour dynamiser

nos contacts auprès des autorités et partenaires locaux en Tanzanie, ainsi que pour concrétiser l'appui de potentiels nouveaux partenaires financiers. Ces évolutions et ce travail de fond ont une fois de plus demandé un engagement important des membres du comité que je tiens à remercier sincèrement. Au nom du comité, je remercie également tous nos membres. Votre soutien est précieux pour conserver notre motivation à s'investir et à faire face aux nombreux défis que nous rencontrons pour maintenir les projets existants et pour en développer de nouveaux.

Pour terminer, je remercie tous nos employés, en Suisse et en Tanzanie, pour leur travail et leur motivation. Merci à Sandy Mermod, Romanus Mwakimata, Christina Komba, Matana Levi, Vincent Vyamana, Renico Kinemo, Abdala Liingilie, Kharid Mwakoba, Andrew Mariki, Dickson Malembeka, Yayha Ally, Anthony Julius, Gabinus Tandika, Saidi Kafuta, Joseph Nguda, Yotam Hajji, Yutha Joseph, Amidu Juma Mohamedi, Ramadhani Issa Msabila et Generoza Francis !

Claude Fischer, Président

REJOINDRE L'ADAP

L'ADAP existe grâce au soutien de ses membres. Si vous souhaitez contribuer au développement de ses activités, rejoignez-nous en tant que membres et restez ainsi informés sur l'évolution de nos actions. Pour ce faire, n'attendez pas et remplissez de suite le formulaire d'adhésion qui se trouve sur notre site :

www.adap.ch/sengager-avec-nous/

L'ADAP EN SUISSE

Ateliers statuts et stratégie

L'année 2022 a été synonyme de réflexions et d'introspection pour le comité de l'ADAP qui a travaillé sur la révision des statuts ainsi que sur sa stratégie générale 2023-2027. Les statuts nécessitaient une révision pour mieux définir les objectifs et les moyens de l'association en vue des nouveaux développements et proposer une version bilingue français-anglais. Les statuts ont été validés lors de l'Assemblée Générale en juin 2022. Quant à la stratégie générale, il était nécessaire d'en avoir une pour guider les cinq prochaines années. Il aura fallu deux week-ends de travail pour le comité, l'employée et les bénévoles en Suisse et trois ateliers avec les employés tanzaniens pour proposer quatre objectifs spécifiques, leurs résultats, leurs activités et surtout les indicateurs pour suivre la mise en œuvre. Le document final sera disponible début 2023.

Un nouveau stagiaire

L'ADAP a eu le plaisir d'accueillir un nouveau stagiaire pour une période de six mois en 2022. Berat Dajakaj (en haut à droite sur la photo) a contribué à l'amélioration de la base de données des images provenant des projets depuis vingt ans et au tri des images des pièges photos en Tanzanie. Il a également collaboré avec les membres du comité à l'élaboration de la Stratégie 2023-2027 lors des ateliers où l'ADAP était réunie. Merci à lui !

Système de contrôle interne

Selon les règles de la Direction du Développement et de la Coopération, l'ADAP a dû renouveler son système de contrôle interne réalisé pour la première fois en 2020, afin d'analyser la séparation des tâches et évaluer les risques financiers et organisationnels de l'association et des pro-

jets. Cet exercice est bénéfique non seulement pour le bon fonctionnement de l'association à Genève mais a pu également être utilisé pour les mesures de la stratégie générale.

Echanges avec le monde mycologique

Le développement de la filière des champignons sauvages dans les projets de l'ADAP en Tanzanie est guidé par Urs Bloesch, contrôleur certifié suisse qui gère le point de contrôle des champignons dans la commune d'Evilard. Le 9 mai 2022, il a présenté le volet champignons de l'ADAP en Tanzanie devant les membres de la Société mycologique de Bienne & environs dont il est membre. L'audience composée des amateurs de champignons a montré un grand intérêt pour les activités de l'association et a particulièrement loué les efforts de l'ADAP pour la conservation de la nature basés sur la promotion et la commercialisation des champignons comestibles.

Urs Bloesch a tenu la même présentation lors de la formation continue des contrôleurs du Canton de Soleure le 28 septembre à Riedholz. Ces experts en mycologie étaient fascinés par le fait que des nouvelles espèces de champignons (pour la science) soient encore découvertes régulièrement en Tanzanie. Ils ont appréciés que les activités génératrices de revenus basées sur la commercialisation des champignons comestibles soient développées au profit de la population locale.

Missions et terrain en Tanzanie

L'année 2022 a été une année active en Tanzanie pour les membres du comité de l'ADAP. Yves Hausser a réalisé une mission en février pour des visites officielles concernant les trois projets tanzaniens. Raimundo Pizarro est reparti de mai à juillet pour tenter une nouvelle fois de poser d'autres colliers sur les lycaons. Il a réussi à poser un collier sur un lycaon mâle cette fois-ci. Sandy Mermod, quant à elle, a effectué une mission de suivi des projets en juillet, pour le nouveau projet de la gestion durable de la réserve villageoise d'Ipole. Enfin, Claude Fischer, le président, a pu se rendre sur le terrain en octobre afin de suivre la pose des pièges photos réalisée par une étudiante en Master à l'Université de Berne, Lucy Novovitch et le suivi écologique dans la réserve d'Ipole.

Merci à tous nos bénévoles, membres et employés pour le travail accompli en 2022 !

Louise Sérasset, Secrétaire exécutive

PROJETS TANZANIE

KATAVI-UGALLA CORRIDOR p. 8

RUNGWA RIVER CORRIDOR p. 12

IPOLE WMA p. 16

RÉCIT D'ÉTUDIANTE p. 20

CO-GESTION DES FORÊTS DU CORRIDOR KATAVI-UGALLA

Objectifs du projet

Le projet vise à appuyer et à accompagner les villages de Mgombe, Uzega, Kanoge, Wachawaseme, Mtakuja, Kaulolo, Nsenkwa et Masigo dans l'établissement d'un Joint Forest Management (JFM) sur l'ensemble de la réserve forestière de Mlele afin de sécuriser leurs droits et assurer le partage des revenus issus de la gestion. Le projet se développe sur deux axes : (1) faciliter la mise en place des structures institutionnelles villageoises de gestion de la réserve et (2) appuyer le développement d'activités génératrices de revenus au profit des communautés riveraines en se focalisant sur les filières du miel et des champignons. La première phase de ce projet financé par la Fédération Genevoise de Coopération s'est terminée le 31 juillet 2022 et a été suivie par la deuxième phase dès le 1er août 2022. Le rapport retrace donc les activités par thèmes des deux phases.

Renico Kinemo a rejoint l'équipe de projet en juillet 2022 comme comptable régional et Vincent Vyamana en tant que chef de projet en août 2022.

Activités réalisées en 2022

Apiculture : le projet fournit à Inyonga Beekeepers Association (IBA) une presse à miel et un extracteur de cire, tous deux motorisés, essentiels pour produire de plus grandes quantités de miel et pouvoir vendre la cire transformée. Des tests ont été réalisés et quelques adaptations du local ont dû être entreprises. Les machines seront pleinement utilisées lors de la première récolte de 2023. IBA a bon espoir que la gestion de Mlele Beekeeping Zone soit renouvelée par un nouvel accord pour les dix prochaines années. De plus IBA et les groupes d'apiculteurs ont pu bénéficier d'un cours du Tanzania Forest Fund pour écrire des demandes de subvention pour l'activité apicole. IBA a d'ailleurs reçu une subvention im-

portante de leur part pour produire des ruches modernes, former les charpentiers à la production de ruches modernes, et les distribuer aux groupes d'apiculteurs membres. La subvention du Tanzania Forest Fund a également couvert l'achat d'équipements et du matériel pour les apiculteurs.

Champignons : Urs Bloesch a réalisé une mission de consultance en janvier 2022 afin de former les futurs formateurs à la cueillette et au séchage, collecter des données sur les marchés urbains ainsi que l'établissement des premiers contacts avec les acteurs régionaux comme le service forestier et la Small Industries Development Organisation. Abdala Liingilie, responsable des ressources naturelles, les formateurs et le service forestier ont ensuite dispensé des formations à un total de 222 cueilleurs (dont 147 femmes). Un effort particulier a été porté sur l'identification, le transport et la préparation au séchage. Deux séchoirs solaires ont été installés dans les villages de Nsenkwa et Utende et les premiers tests ont été réalisés en février et mars 2022. Ces essais ont permis d'affiner certains critères de construction liés à la température atteinte à l'intérieur du séchoir et à sa taille. Ainsi ce sont quatre nouveaux séchoirs qui ont été commandés fin 2022 avec quelques améliorations techniques, dont la possibilité d'utiliser le gaz comme énergie d'appui lors des journées pluvieuses, courantes en saison des pluies qui est la période phare pour les champignons. Des petits guides d'identification des principales espèces comestibles ont été imprimés en anglais et swahili et distribués aux cueilleurs et aux acteurs du domaine. Un système garantissant l'entretien des séchoirs et le contrôle des espèces comestibles a été mis en place avec la désignation de deux responsables par séchoir.

Education environnementale : le projet collabore activement avec les clubs environnementaux des écoles primaires des huit villages. Le fait de passer par les clubs environnementaux permet d'avoir de la flexibilité pour organiser les sorties puisqu'elles sont facultatives et ne nous fait pas entrer dans des modifications importantes du plan d'étude officiel, qui devrait être fait à plus large échelle. En 2022, ce sont donc 219 enfants (dont 51% de filles) qui ont pu suivre un jour de présentation en classe puis une sortie d'un jour dans la réserve forestière de Mlele, accompagnés de leurs enseignants mais également des écogardes et de cadres d'IBA. Les élèves ont pu constater les pressions exercées par le bétail et l'impact des cultures sur brulis en marge de la frontière de la réserve. Ensuite, dans la forêt, différents intervenants se sont succédés pour leur parler des ressources naturelles fournies par des écosystèmes en bon état de conservation. Le gestionnaire d'IBA et Abdala Liingilie ont ensuite présenté la pratique apicole et ses techniques, ainsi qu'une introduction sur les champignons sauvages, dont quelques espèces sont déjà connues par les enfants. Les écogardes ont pris la relève pour parler de la pratique durable de la pêche et de la faune que les forêts peuvent abriter si elles sont bien gérées.

JFM : alors que 2021 fut une année riche en activités pour la formation du comité de JFM, 2022 n'a connu aucune activité tangible à part des séances avec le service forestier (TFS). En effet, les relations avec le TFS se sont dégradées suite à des problèmes personnels entre le responsable local et le chef de projet de l'ADAP, dont le contrat s'est terminé en juillet. L'ensemble du projet en a pâti car le service forestier a refusé durant quatre mois toute collaboration pour les activités du JFM ou pour les patrouilles. Fort heureusement, l'arrivée d'un nouveau chef de projet a permis de reprendre le dialogue au niveau du district et de la région. Les patrouilles ont pu reprendre en collaboration étroite entre IBA le TFS dès le mois d'aout.

Surveillance et suivi écologique : les patrouilles réalisées dans la réserve forestière de Mlele ont montré une augmentation des cultures saisonnières de riz dans les prairies

inondables et l'incursion de bétail. Afin d'autoriser la conduite des motos par les écogardes en possession d'un permis, sept d'entre eux ont commencé les cours et passeront leur examen en 2023. Raimundo Pizarro, ancien étudiant Master qui avait posé un collier-émetteur sur un lycaon femelle en 2021, est retourné sur le terrain en mai 2022. Son permis de recherche encore valable l'autorisait à entrer dans les réserves de la région et à poser cinq colliers sur l'espèce de carnivore la plus en danger du continent. Malheureusement, même avec l'aide du vétérinaire de l'institut national de recherche sur la faune, il n'aura pu poser qu'un collier supplémentaire sur un mâle cette fois-ci. Sa mission aura tout de même permis de collecter des données sur la faune grâce aux pièges photos qu'il a posé. Il a également pu paramétrer les nouveaux GPS avec communication satellitaire qui assureront plus de sécurité pour les écogardes dans les forêts qui sont majoritairement sans couverture pour la téléphonie mobile.

Visites officielles : plusieurs délégations sont venues à Inyonga pour mieux connaître le projet. Ce fut tout d'abord une délégation du Beekeeping Value Chain Support Programme de la coopération belge. L'idée était de cartographier tous les acteurs déjà actifs dans le domaine de l'apiculture. Ils ont également eu l'opportunité de rencontrer Inyonga Beekeepers Association et vont développer une collaboration pour les prochaines années. Deux représentant du President's Office - Regional Administration and Local Government ont également visité le projet en collaboration avec le TFS et les autorités du district pour lui donner son feu vert formel. Cet échange fut l'occasion de présenter les activités du projet en détail aux autorités, répondre à leurs questions et redémarrer sur de bonnes bases suite au blocage avec le TFS.

Sandy Mermod, Chargée de programme

RUNGWA RIVER
GESTION COMMUNAUTAIRE DES FORÊTS DU CORRIDOR DE LA RUNGWA

Objectifs du projet

Le projet a pour objectif que les forêts au nord de la rivière Rungwa soient un corridor écologique fonctionnel et contribuent durablement aux moyens d'existence des villages riverains. Comme le projet se situe au carrefour de plusieurs régions et districts tanzaniens, il intervient dans les villages en adéquation avec les différents contextes administratifs. Il appuie un processus de Joint Forest Management (JFM) pour les villages bordant la réserve forestière gouvernementale de Rungwa River : Mapili, Ipwaga, Ilunde et Isegenezya, et soutient la réalisation des plans d'aménagement du territoire de Mwenge, Mkola et Mgambo en vue d'un potentiel Community-based Forest Management (CBFM) sur leurs forêts villageoises.

De son côté la Wildlife Conservation Society (WCS) soutient un CBFM pour la forêt de Kululu sur les terres villageoises de Kapumpa, Mwitikio, Majojoro, Kintanula et Mwamagembe. La WCS a accordé une subvention à l'ADAP pour réaliser l'inventaire des mammifères de Kululu et développer les filières du miel et des champignons, comme elle le fait aussi pour les autres villages du projet.

La deuxième phase du projet a commencé le 1er mars 2021 et se terminera le 30 mai 2023.

Activités réalisées en 2022

Apiculture : l'appui à cette filière s'est fait à différents niveaux. L'organisation faitière nationale TABEDO a reçu une subvention mensuelle pour défendre l'apiculture auprès du gouvernement et coordonner les différentes associations membres. Des formations de niveaux deux ont été dispensées aux groupes d'apiculteurs des districts de Mlele et Itigi et de niveau trois pour les apiculteurs du district de Sikonge. Au total plus de 480 apiculteurs et apicultrices auront reçu une formation en 2022. De plus, dix ruches modernes et du matériel de récolte ont été distribués à chaque groupe enregistré d'apiculteurs et 25 charpentiers ont été formés à la construction de ruches

modernes. Cela permettra aux apiculteurs de trouver des ruches locales à prix abordables et de faire tourner l'économie locale. En outre, l'accent a été mis sur l'inclusion des femmes dans la pratique apicole en construisant 5 ruchers proches des villages de Kapumpa, Mwitikio, Majojoro, Kintanula et Mwamagembe afin que les femmes et les jeunes puissent s'initier à la pratique sans devoir aller en forêt pour plusieurs jours. Ces groupes composés de femmes à 90 % ont reçu une formation de base pour démarrer leur activité et exploiter le rucher. Enfin, un rapprochement a été réalisé avec l'entreprise Third Man Limited qui achète du miel en rayon pour les marchés bio européen et américain. Les apiculteurs peuvent vendre leur miel brut deux fois plus cher s'ils respectent les exigences strictes du bio.

Champignons : comme pour le projet Katavi-Ugalla, une formation a été dispensée aux cueilleurs en début d'année. Ce sont 187 femmes et 36 hommes qui ont pu être formés à la collecte, à la préparation et au séchage de champignons. Des guides d'identification ont été distribués aux cueilleurs et acteurs principaux de la branche. Deux séchoirs solaires ont été acquis en début d'année pour les villages d'Isegenezya et Mgambo afin d'effectuer des tests. Ce sont ensuite cinq autres séchoirs qui ont été installés dans les villages de Kapumpa, Mwitikio, Majojoro, Kintanula et Mwamagembe. Les séchoirs peuvent également être utilisés en dehors de la saison des champignons pour sécher des fruits ou des tubercules. Un règlement d'utilisation et un prix par bidon doivent être définis et des contrôleurs doivent être choisis pour une utilisation optimale.

Entreprenariat et groupes : une formation en micro-entreprenariat a été dispensée aux responsables des groupes d'apiculteurs et de cueilleurs et a touché 282 personnes (dont 160 femmes). De plus, l'équipe de projet a effectué un suivi mensuel des groupes de producteurs pour mesurer les progrès, répondre à leurs défis

et planifier les formations suivantes. Finalement, plusieurs nouveaux groupes d'apiculteurs et de cueilleurs ont été formés suite à l'engouement provoqué par les premiers résultats du projet. L'équipe projet est là pour les aider à écrire des statuts et s'enregistrer auprès du district.

Elevage : une formation a été dispensée à 569 éleveurs (dont 4 femmes) par les responsables de l'élevage du district de Sikonge. Les thèmes abordés étaient la gestion des maladies, la gestion des pâtures, la sélection et les règles de consommation de produits animaliers. La formation a rencontré un grand succès, ce qui montre l'intérêt des éleveurs pour un renforcement des capacités, mais aussi une faible participation des femmes, montrant le fonctionnement patriarcal de l'ethnie des éleveurs. L'inclusion des femmes des éleveurs sera donc un défi pour les prochaines phases.

JFM : la situation est la même que pour le projet Katavi-Ugalla. Quelques patrouilles de surveillance ont été réalisées en 2022 dans la réserve de Rungwa River. Elles devraient reprendre à un rythme plus soutenu en 2023 suite aux négociations avec le service forestier.

Aménagement du territoire : les premières réunions avec les gouvernements villageois puis les assemblées villageoises ont eu lieu à Mwenge, Mkola et Mgambo en mai et juin 2022 afin de valider le démarrage du processus de création de plans d'aménagement du territoire, inexistants jusqu'à présent. Les étapes de recensement et de cartographie se feront début 2023. Les plans finalisés permettront de réduire les conflits ainsi que de réserver des surfaces pour les services communautaires mais aussi d'officialiser l'existence des forêts villageoises. Si les villages le souhaitent, ils pourront ensuite s'engager dans un processus de Community-Based Forest Management et recevoir un soutien pour la conservation de leurs forêts.

Suivi de la faune : la réserve villageoise de Kululu a été échantillonnée pour la deuxième fois en 2022 avec la pose de pièges photos sur 180 points. L'analyse des images a révélé 50 espèces de mammifères (contre 54 en 2021). Le total pour les deux années consécutives est donc de 55 espèces de moyens et grands mammifères, plus l'autruche, dont 9 espèces inscrites sur la liste rouge de l'IUCN. Si pour certaines espèces

comme le grand koudou, la présence demeure strictement liées à des facteurs écologiques (habitat, présence d'eau), pour la plupart des espèces c'est le dérangement humain qui paraît être le déterminant principal. L'état des populations de faune sauvage est préoccupant pour plusieurs espèces, notamment en raison de la très forte présence pastorale et également d'une importante activité de chasse illégale, qui a été documentée pendant les suivis.

Visites de partenaires: le projet a reçu la visite d'une équipe de la Wildlife Conservation Society pour évaluer et auditer les activités réalisées avec leur subvention. Puis une équipe du Research Triangle Institute est venue cartographier la zone en vue d'un projet de la coopération américaine Tuhifadhi Maliasili. ADAP Tanzania a participé à cet exercice et a pris les premiers contacts pour recevoir une subvention en 2023. Finalement TABEDO est passée en novembre afin de faire le point sur la subvention reçue par le projet et démarrer une collaboration avec Kululu Nature Initiatives.

Sandy Mermod, Chargée de programme

RÉSERVE D'IPOLE
GESTION DURABLE DE LA RÉSERVE VILLAGEOISE

Objectifs du projet

Ce nouveau projet intitulé « Gestion durable de la réserve villageoise d'Ipole » a démarré en février 2022 dans le district de Sikonge en Tanzanie. L'ADAP et son partenaire local Jumuiya ya Hifadhi ya Wanyamapori Ipole (JUHIWAI) se sont fixés les objectifs suivant pour cette première phase : (1) Les capacités de gestion de JUHIWAI sont renforcées et les documents légaux sont mis à jour pour pérenniser la gestion de la réserve d'Ipole, (2) Les producteurs locaux ont acquis les connaissances de base pour récolter/produire des produits naturels durables (apiculture, champignons, pêche et élevage). La première phase va durer deux ans et la durée totale du projet est estimée à huit ans. Le bailleur de fonds principal est la Fédération genevoise de Coopération, un co-financement est fourni par JUHIWAI et la Wildlife Conservation Society (pour le suivi écologique).

La réserve villageoise d'Ipole couvre une superficie de 2540 km^2 et représente un corridor écologique entre plusieurs aires protégées strictes. Elle est gérée par JUHIWAI qui représente les villages d'Ipole, Idekamiso, Utimule, Msumva, Mwamulu et Ugunda, propriétaires des terres de la réserve. JUHIWAI a pour but de promouvoir et améliorer les conditions de vie des villageois au travers de la gestion et de l'utilisation durable des ressources naturelles sur leurs terres selon les règles de gestion communautaire des Wildlife Management Areas (WMA).

Le projet va renforcer les capacités institutionnelles, administratives, matérielles et financières de JUHIWAI, par le biais de formations et un appui technique permanent. Le projet soutient aussi la conformité des documents légaux, nécessaires à la bonne gestion de la réserve. Pour améliorer les filières de produits naturels, le projet va également faciliter l'acquisition de matériel et dispenser des formations aux groupes d'apiculteurs, de cueilleurs de champignons et de pêcheurs. Il va

aussi chercher à apaiser les conflits entre usagers en soutenant les plans d'aménagement du territoire et en réunissant les acteurs locaux de gestion des ressources. L'écoute des besoins des éleveurs sera également un point important et des formations ciblées leur seront proposées.

Activités réalisées en 2022

Lancement du projet : comme à chaque début de projet, le processus administratif pour annoncer le projet aux autorités nationales a été long. De plus, l'accord signé entre JUHIWAI et ADAP a été nullifié en cours d'année par le ministère des ressources naturelles et du tourisme puisque JUHIWAI aurait dû demander l'autorisation préalable à la société de chasse opérant dans la réserve d'Ipole et au Tanzania Forest Services avec qui elle est en partenariat. Le premier chef de projet Kharid Mwakoba, a résilié son contrat pour partir travailler au gouvernement en mai. Le projet a été trois mois sans chef de projet mais les négociations et le suivi ont pu se faire grâce à JUHIWAI et aux autres chefs de projet d'ADAP Tanzania qui ont participé aux séances et assuré la coordination dont une séance réunissant tous les acteurs locaux sous l'égide du district de Sikonge qui fut clé pour aller de l'avant avec le Tanzania Forest Services. Le comptable régional, Renico Kinemo, a démarré en juillet et un nouveau chef de projet, Andrew Mariki, a pris ses fonctions en août. L'équipe de projet a pu soumettre une nouvelle proposition de protocole d'accord avec JUHIWAI et a représenté le projet au secrétaire permanent du Ministère des Ressources Naturelles et du Tourisme. Finalement, tout cela a conduit à la signature du protocole d'accord avec JUHIWAI et l'organisation d'une cérémonie d'inauguration du projet avec la participation des responsables exécutifs et législatifs des villages, des wards et du district, le comité et les employés de JUHIWAI et l'équipe de projet. Le chef du projet et le secrétaire de JUHIWAI ont participé au forum annuel du Com-

munity Wildlife Management Areas Consortium en novembre pour discuter des défis et succès auxquels font face les différentes organisations gestionnaires des WMA. Cet acteur promet d'être un allié précieux pour défendre les intérêts des WMA et fournir un support technique et administratif à JUHIWAI.

Suivi écologique : pour la première fois un suivi des moyens et grands mammifères a été réalisé sur la réserve d'Ipole au moyen de pièges photographiques. Les résultats préliminaires ont révélé la présence de 49 moyens et grands mammifères dont 6 sur liste rouge de l'IUCN. Comme pour la réserve de Kululu, l'autruche est présente à Ipole. Ce suivi a été réalisé par Lucy Novovitch, étudiante à l'université de Berne (voir son récit p. 20), et les écogardes d'Ipole entre août et novembre. Les écogardes ont pu être formés à l'utilisation de pièges photos mais ont aussi pu être entrainés à l'observation directe et à la présence d'indices indirects. Claude Fischer, Président, a passé deux semaines sur le terrain pour superviser le suivi et faire le premier bilan. Les milieux sont beaucoup plus ouverts que les autres zones de projets en Tanzanie, ce qui va nécessiter des transects en voiture plutôt que des pièges photos dans les plaines ouvertes. Les données récoltées seront utiles pour avoir une ligne de base pour mesurer les impacts du projet mais également pour rédiger le plan de gestion de la réserve d'Ipole qui devra être renouvelé en 2024.

Surveillance : lors du suivi faunistique, la fréquence de rencontres de pratiques illégales

comme la pâture du bétail, le braconnage ou la coupe illégale de bois était très élevée et montre l'importance de réaliser des patrouilles régulières par les écogardes dans toute cette zone. En plus du suivi écologique qui a permis de surveiller la zone pendant près de quatre mois, et les patrouilles conjointe avec le district, une patrouille a été organisée par JUHIWAI au printemps. Le chef de projet a également passé du temps à chercher un véhicule adéquat aux besoins de la brousse avec un bon rapport qualité/prix. Un Toyota Land Cruiser double cabine de deuxième main a finalement été acheté en décembre. JUHIWAI possédant déjà un pick-up, cela permettra de mieux gérer et surveiller cette zone qui fait presque dix fois la taille du canton de Genève.

Champignons : les équipes du projet ont pu se concentrer en fin d'année à la recherche du lieu propice pour l'installation de séchoirs solaires pour les champignons sauvages, mais également utilisables pour d'autres produits agricoles tels que les fruits ou les légumes. Plusieurs facteurs sont importants à prendre en compte dans cette recherche comme l'accès à un bon rayonnement solaire, l'accessibilité, la sécurité et la disponibilité de l'eau pour le rinçage des produits avant le séchage et le nettoyage du séchoir. Le village d'Idekamiso a été sélectionné pour recevoir le premier séchoir du projet. Les autres villages recevront un séchoir les prochaines saisons. La suite des activités se poursuivra début 2023 avec l'arrivée des pluies et des champignons.

Louise Sérasset, Secrétaire exécutive

RÉCIT D'ÉTUDIANTE
DE RETOUR DU TERRAIN

Master Lucy Novovitch

Etant étudiante à l'université de Berne j'ai eu la chance de pouvoir collaborer avec l'ADAP dans le cadre de mon Master pour effectuer un suivi de la faune par des pièges photographiques sur la Wildlife Managemet Area (WMA) d'Ipole. Le but principal étant de faire un recensement des moyens et grands mammifères afin d'en savoir plus sur leur distribution à travers la WMA ainsi que la richesse spécifique du milieu. Pour ce faire nous avions à notre disposition 108 pièges photos de la marque Bushnell que nous devions répartir sur des grilles (ou quadrats) composé de 36 points espacés de 2 km les uns des autres. Le matériel disponible nous permettait de poser 3 grilles simultanément.

Nous avons donc dû conduire le terrain en deux parties pour atteindre l'objectif fixé des 6 grilles à mettre en place au total sur 4 mois. Les sites de pose et l'agencement de ces quadrillages ont été décidés préalablement par l'équipe de l'association et sont similaires à toutes les zones de projets. Elles ont été disposées sur le territoire afin de couvrir au mieux la zone de recherche en fonction des milieux naturels et du réseau de pistes. Comme chaque grille a une surface de 100km^2, nous avons échantillonnée au total une surface de 600km^2. A la fin de ce suivi nous souhaitons savoir la distribution des espèces sur l'ensemble des 6 grilles, la richesse spécifique à chaque site de caméra ainsi que la probabilité d'utilisation de l'espace de chaque espèce en fonction de facteurs environementaux et anthropiques tels que la présence humaine (village, dérangements), les routes, la végétation et l'eau.

Lors des premiers jours sur le terrain j'ai pu recevoir le soutien des membres de l'équipe du projet de Rungwa River et de leurs écogardes familiers au suivi par pièges photos. C'est également eux qui ont inculqué les bases pratiques (utilisation de GPS et des pièges) aux écorgardes d'Ipole. Tout au long de mon séjour j'ai effectué le travail

accompagnée de 10 à 11 gardes sans compter le chauffeur. Nous avions un véhicule à disposition pour toute l'équipe ce qui parfois pouvait nous mettre un peu à l'étroit. Mais à part les nombreux problèmes de mécanique, nous n'avons jamais souffert du manque de place.

Rapidement, j'ai appris les bases du protocole de terrain et à quoi ressemblait une journée type au sein de l'équipe. Après quelques jours en brousse une routine s'est installée, chaque soir laissait place à un bilan de la journée et à la planification des poses du lendemain. Le rythme était soutenu tout au long de mon séjour bien qu'il ait parfois fallu avoir des discussions concernant la cadence de travail lorsque la fatigue se faisait ressentir parmi les écogardes.

L'arrivée du Dr Claude Fischer lors des deux dernières semaines de terrain a été d'une grande aide. Nous avons pu récapituler les efforts des relevés effectués jusqu'alors ainsi que mettre en place des méthodes de comptage supplémentaires comme des transects sur routes. Lucas Villard, responsable recherche de l'ADAP m'a de plus apporté son expertise au sujet du traitement des données récupérées pendant ce travail.

Concernant mon expérience personnelle, ce terrain a été très riche d'enseignements autant sur le plan de la logistique que sur la gestion d'équipe. N'ayant pas eu beaucoup d'assistance de la part des gardes par rapport aux questions plus scientifiques, j'ai souvent dû prendre des décisions seule lorsqu'il s'agissait de la qualité des données. Nous avons dû faire face à beaucoup d'imprévus et de dilemmes, ce qui m'a souvent poussée à faire des choix rapides risquant par conséquent d'influencer le déroulement général de ma recherche. Heureusement, j'ai bien compris que travailler en brousse nécessitait l'élaboration de plusieurs plans de secours. C'est pourquoi malgré les jours de retard ou autres

mauvaises surprises nous avions toujours un coup d'avance pour rester dans notre planning.

En plus d'avoir réellement pu voir à quel point il est difficile d'organiser ou de faire avancer un tel projet, j'ai également pu vivre une belle expérience humaine. Pour la plupart, les écogardes villageois qui m'ont accompagnée sur cette saison de terrain m'ont été d'une grande aide ainsi que d'un grand soutien moral, toujours à l'écoute et patients. Grâce à eux j'ai même pu apprendre les bases du Swahili, la langue officielle. Dans un tel environnement j'ai plus d'une fois proposé de nouvelles initiatives concernant le relevé de données ou la mise en place de nouveaux protocoles, une véritable aubaine en tant qu'étudiante que d'avoir surtout eu la possibilité de mettre ces idées directement en pratique in situ.

C'est pour toutes ces raisons que je remercie chaleureusement l'association de m'avoir fait confiance pour débuter la collaboration avec l'équipe d'Ipole mais également de m'avoir permis d'acquérir autant de connaissances de terrain tant sur le plan logistique qu'humain.

Ipole 2022 a été pour moi une très belle opportunité d'apprentissage.

Lucy Novovitch

ÉTATS FINANCIERS

BILAN

ACTIFS

ACTIFS CIRCULANTS	AU 31.12.2022	AU 31.12.2021
Trésorerie	153'642.45	100'605.70
Actifs de régularisation	714.20	8.85
Total actif circulant	**154'356.65**	**100'614.55**
ACTIFS IMMOBILISÉS		
Immobilisations financières (dép. gar. loyer)	1'691.77	1'691.77
Immobilisations corporelles	0.00	0.00
Total actifs immobilisés	**1'691.77**	**1'691.77**
TOTAL DES ACTIFS	**SFr. 156'048.42**	**SFr. 102'306.32**

PASSIFS

FONDS ÉTRANGERS	AU 31.12.2022	AU 31.12.2021
Créanciers	0.00	0.00
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		
Dettes à court terme portant intérêt	0.00	0.00
Auttres dettes à court terme	0.00	0.00
Passifs de régularisation	8'735.60	10'843.71
Total capitaux étrangers à court terme	**8'735.60**	**10'843.71**
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		
Dettes à long terme portant intérêt	0.00	0.00
Fonds affectés aux projets	148'979.01	107'266.72
Total capitaux étrangers à long terme	**148'979.01**	**107'266.72**
CAPITAUX PROPRES		
Réserve légale issue du bénéfice	0.00	0.00
Réserves facultatives issues du bénéfice	-15'788.51	3'083.18
Résultat de l'exercice	14'122.32	768.31
Total fonds propres	**-1'666.19**	**3'851.49**
TOTAL DU PASSIF	**SFr. 156'048.42**	**SFr. 121'961.92**

COMPTE DE RÉSULTAT

PRODUITS

PRODUITS	AU 31.12.2022	AU 31.12.2021
Fonds affectés aux projets	480'781.64	360'686.86
Produits divers	25'118.36	30'185.96
TOTAL DES PRODUITS	**SFr. 505'900.00**	**SFr. 390'872.82**

CHARGES

CHARGES DIRECTES DE PROJETS	AU 31.12.2022	AU 31.12.2021
Charges directes projet Ipole 21-50	112'400.95	0.00
Charges directes projet Katavi-Ugalla 20-18	100'556.88	157'569.29
Charges directes projet Rungwa II 21-09	120'382.56	159'148.09
Charges directes projet Burkina Faso 12-32	3'651.30	3'651.30
Charges directes Katavi-Ugalla II 22-18	91'249.95	0.00
Total charges directes de projets	**428'241.64**	**320'368.68**
CHARGES DIRECTES DE PROJETS/FONDS PROPRES		
Participation aux projets par fonds propres	872.23	3'151.71
Total charges directes de projets/Fonds Propres	**872.23**	**3'151.71**
GESTION ET ADMINISTRATION		
Charges de personnel	34'864.06	35'099.92
Charges de fonctionnement	27'799.75	31'484.20
Amortissements & corrections de valeur sur les actifs immobilisés	0.00	0.00
Total charges de gestion et administration	**62'663.81**	**66'584.12**
TOTAL DES CHARGES	**SFr. 491'777.68**	**SFr. 390'104.51**
Résultat de l'exercice ordinaire	14'122.32	768.31
Charges extraordinaires		19'640.00
Résultat de l'exercice		-18'871.69
	SFr. 505'900.00	**SFr. 390'872.82**

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS POUR PROJETS

ANNÉE 2022

FONDS AFFECTÉS	SOLDE INITIAL AU 01.01.2022	ATTRIBUTIONS	UTILISATIONS	FRAIS DE GESTION	TRANSFERTS INTERNES	SOLDE FINAL AU 31.12.2022
Tanzanie - Projet Katavi-Ugalla II 22-18	0,00	170'000.00	91'249.95	11'400.00		67'350.05
Tanzanie - Projet Rungwa 18-19	-713.46				713.46	0.00
Tanzanie - Projet Katavi-Ugalla 20-18	80'128.32	41'611.12	98'556.88	11'840.00	-2'000.00	9'342.56
Tanzanie - Projet Rungwa II 21-09	19'591.91	115'703.00	122'382.56	15'300.00	2'000.00	-387.65
Tanzanie - Projet Ipole 21-50	0.00	199'075.00	112'400.95	14'000.00		72'674.05
Niger - Projet 19-09	8'992.55	-9'151.32			158.77	0.00
Burkina Faso - Projet 12-32	-732.60	6'935.26	3'651.30		-2'551.36	0.00
TOTAL fonds affectés	**107'266.72**	**524'173.06**	**428'241.64**	**52'540.00**	**-1'679.13**	**148'979.01**

FONDS PROPRES	SOLDE INITIAL AU 01.01.2022	ATTRIBUTIONS	UTILISATIONS	TRANSFERTS INTERNES	SOLDE FINAL AU 31.12.2022
Capital	-15'788.51			14'122.32	-1'666.19
Résultat de l'exercice		14'122.32		-14'122.32	0.00
TOTAL fonds libres	**-15'788.51**	**14'122.32**	**0.00**	**0.00**	**-1'666.19**

ANNÉE 2021

FONDS AFFECTÉS	SOLDE INITIAL AU 01.01.2021	ATTRIBUTIONS	UTILISATIONS	FRAIS DE GESTION	TRANSFERTS INTERNES	SOLDE FINAL AU 31.12.2021
Tanzanie - Projet Inyonga 16-28	15'293.86		14'892.63	401.23		0.00
Tanzanie - Projet Rungwa II 21-09	0.00	198'340.00	159'148.09	19'600.00		19'591.91
Tanzanie - Projet Rungwa 18-19	-713.46					-713.46
Tanzanie - Projet Katavi-Ugalla 20-18	58'467.61	199'400.00	157'569.29	20'70.000		80'128.32
Niger - Projet 19-09	-21'313.45	30'306.00				8'992.55
Madagascar - Projet 16-47	16'457.95		16'311.00	146.95		0.00
Burkina Faso - Projet 12-32	2'918.70		3'651.30			-732.60
TOTAL fonds affectés	**71'111.21**	**428'046.00**	**351'572.31**	**40'318.18**	**0.00**	**107'266.72**

FONDS PROPRES	SOLDE INITIAL AU 01.01.2021	ATTRIBUTIONS	UTILISATIONS	TRANSFERTS INTERNES	SOLDE FINAL AU 31.12.2021
Capital	3'083.18			-18'871.69	-15'788.51
Résultat de l'exercice		-18'871.69		18'871.69	0.00
TOTAL fonds libres	**3'083.18**	**-18'871.69**	**0.00**	**0.00**	**-15'788.51**

RÉPARTITION DES CHARGES 2022

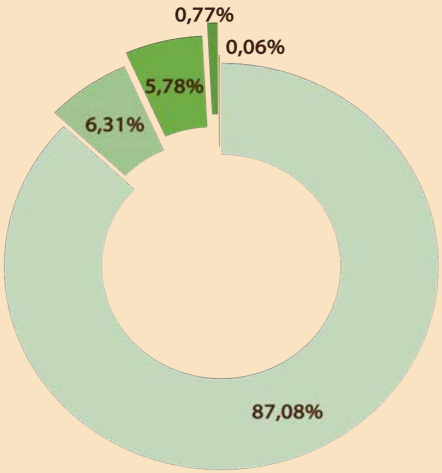

- Charges directes projets Sud
  CHF 428'242.00 (87,08 %)
- Administration
  CHF 31'044.00 (6,31 %)
- Suivi de projets
  CHF 28'409.00 (5,78 %)
- Charges directes de projets par fonds propres
  CHF 3'777.00 (0,77 %)
- Communication et évènements
  CHF 306.00 (0,06 %)

RÉPARTITION DES REVENUS 2022

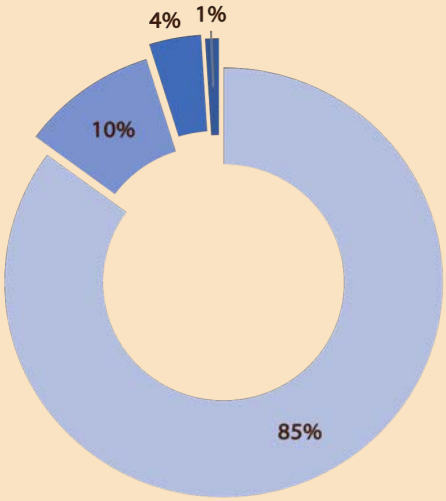

- Fonds affectés - Projets Sud
  CHF 428'242.00 (85 %)
- Indemnités de Gestion de Projets (IGP)
  CHF 52'540.00 (10 %)
- Cotisations et dons
  CHF 19'300.00 (4 %)
- Produits de ventes, prestations de service et manifestations
  CHF 5'818.00 (1 %)

EXERCICE 2022

Les comptes de l'ADAP sont présentés selon les normes Swiss GAAP RPC 21 définies pour l'établissement des comptes des organisations sociales d'utilité publique à but non lucratif. Ils ont été révisés par la Fiduciaire DRP SA, dont le rapport de révision est accessible en ligne : www.adap.ch.

Produits : En 2022, les recettes de l'ADAP ont connu une augmentation de 29 % par rapport à l'année précédente, pour se situer à Frs 505'900.- Cette nette amélioration des entrées s'explique principalement par un accroissement des indemnités perçues pour la gestion des deux projets de gestion communautaire des ressources naturelles en cours en Tanzanie (Frs 52'540.-, + 30 % par rapport à 2021), ainsi que par les généreuses donations effectuées par un membre de l'association (Frs 17'100.-) et les recettes de colocation du bureau (Frs 2'625.-), qui ont permis de dégager un résultat annuel positif.

Charges : les charges directement liées à la réalisation des projets ont poursuivi leur augmentation (34 % de plus en 2022 par rapport à l'année antérieure), pour se situer à Frs 428'241.64, ce qui illustre le regain d'activités sur le terrain avec le démarrage d'un nouveau projet à Ipole et le lancement d'une nouvelle phase de projet dans le corridor de Katavi-Ugalla.

Les frais de fonctionnement de l'association à Genève s'élèvent en 2022 à Frs 62'663,81, en légère diminution par rapport à l'année précédente (- 6 %). Cette stabilisation des frais de fonctionnement ne reflète toutefois pas entièrement la valeur du travail fourni par la Secrétaire exécutive de l'association, qui a accumulé 100 heures supplémentaires non rémunérées en 2022 et a ainsi permis de contenir les charges de l'association.

Résultat : Au terme de l'année 2022, l'ADAP dégage un résultat positif de Frs 14'122.32. Cela compense presque intégralement le surendettement de l'association qui est désormais réduit à Frs 1'666.19. Pour rappel, l'association s'était engagée à redresser en deux ans la situation financière déficitaire de Frs 15'788,51 résultante de l'exercice 2021. Cela ayant été pratiquement entièrement accompli en une année, l'ADAP devrait en 2023 retrouver une bonne santé financière, qu'il s'agira ensuite de consolider. Il est à relever que cela n'aurait pas été possible sans les donations effectuées en faveur de l'ADAP par un de ses généreux membres et le travail bénévole fourni par les membres actifs de l'association ainsi que par la Secrétaire exécutive, qui a œuvré bien au-delà de son 40 % rémunéré pour permettre à l'organisation de poursuivre son développement.

Fabrice Buffard, Trésorier et
Ezra Ricci, Coordinateur administratif

UN GRAND MERCI
À TOUS LES MEMBRES ET AUX DONATEURS DE L'ADAP

Ainsi qu'à nos :

Partenaires financiers

- Commune d'Anières
- Commune de Cologny
- Commune de Lancy
- Commune d'Onex
- Commune de Presinge
- Commune de Puplinge
- Commune de Versoix
- Commune de Veyrier
- Ville de Genève
- Etat de Genève
- Direction du Développement et de la Coopération

Partenaires opérationnels

- Fédération Genevoise de Coopération
- Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève
- Wildlife Conservation Society - Tanzania
- Inyonga Beekeepers Association
- JFM committees de Mlele et Rungwa River
- Ilunde Natural Honey Beekeepers Org
- Kululu Nature Initiatives
- JUHIWAI
- Tanzania Forest Services
- AxessImpact
- Innovex Tanzania Ltd
- Adansonia Consulting
- Tanzania Wildlife Research Institute

Bénévoles

- Ezra Ricci
- Raimundo Pizarro
- Berat Dajakaj
- Louise Sérasset
- Tamara Ansejo
- Anne Ceppi

Crédits photos

- Lucy Novovitch (p. 1, 17, 19, 20, 21, 22)
- Urs Bloesch (p. 6)
- ADAP (toutes les autres images)

Rapport d'activités 2022, imprimé en mai 2023

SOUTENIR L'ADAP

- Financièrement, à travers un don ou en devenant membre : 80 CHF adulte, 30 CHF étudiant/AVS/AI et 250 CHF institutions. CCP : 17-212756-1
- Matériellement, par des dons de matériel de bureau, d'apiculture ou des équipements pour les patrouilles en brousse.
- En mettant votre temps à disposition en tant que bénévole pour nos manifestations ou nos activités de gestion à Genève.

Association pour le Développement des Aires Protégées
Rue des Savoises 15, 1205 Genève. Suisse
www.adap.ch, info@adap.ch
+41 (0) 22 320 76 75
CCP: 17-212756-1